Image not found or type unknown

Succession à l’étranger

Par **Jamkitty**, le **22/08/2019** à **15:49**

Bonjour à tous! Je suis étudiante étrangère en France. Mon père est décédé l’année dernière en Afrique dans testament laissant plusieurs propriétés en son nom. Il faut transférer ces propriétés au nom de mon frère et du mien. Le problème est que n’étant pas sur place, je ne sais pas si une procuration de ma part légalisée à la mairie autorisant mon frère à me représenter est suffisante ou si il faut s’adresser à un notaire.merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés